

### PLUSIEURS FACTEURS AMÈNENT DES AGRICULTEURS À RENCONTRER DES DIFFICULTÉS :

aléas climatiques  
(gel, inondations,  
sécheresse)



crises  
économiques



crises  
sanitaires



instabilité des revenus  
des exploitants  
agricoles



problèmes  
de santé ou  
personnels



AVEC

**Réagir**  
Solidarité & Accompagnement

### LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ



#### UNE CELLULE DÉPARTEMENTALE OPÉRATIONNELLE

au plus près de l'agriculteur pour  
proposer la meilleure solution, quelles  
que soient ses difficultés.



#### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

• Piloté par les Chambres d'agriculture



#### AU MOMENT DE LA DÉTECTION

- Diagnostic et bilan technico-économique
- Secours d'urgence en lien avec la MSA
- Médiation



#### DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Accompagnement des agriculteurs allocataires du RSA
- Soutien psychologique et social
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)



#### LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES

- Règlement amiable judiciaire
- Assistance dans les phases de procédures collectives

Nos conseillers spécialisés vous accompagnent pour :



- Clarifier votre situation



- Rechercher toutes les solutions pour franchir cette période difficile



- Vous redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé

### Guichet unique cellule Réagir Charente

05 45 24 49 59

reagir@charente.chambagri.fr

Pour plus d'informations, flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur :  
[www.charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/des-difficultes-sur-mon-exploitation-reagir](http://www.charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/des-difficultes-sur-mon-exploitation-reagir)



## Pour qui ?

Pour toutes les exploitations charentaises faisant face à une période fragile et des difficultés financières.

## Pourquoi ?

Pour avoir un regard extérieur sur la situation, bénéficier de l'expertise et l'aide de plusieurs organismes agricoles majeurs, être accompagné sur la mise en place des solutions adaptées pour l'exploitation.

## Quand ?

Dès l'arrivée des premières difficultés économiques, afin de ne pas laisser la situation s'aggraver.

## Comment ?

En appelant le guichet unique de la cellule Réagir au 05 45 24 49 59, puis grâce à la réalisation d'une analyse de l'exploitation et la mise en place d'un plan d'action personnalisé.

## Suis je concerné(e) ?

Il peut être compliqué d'évaluer soi-même sa situation sans un regard extérieur. Le réseau des Chambres d'Agriculture, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs mettent donc à votre disposition un questionnaire pour vous

aider à mieux connaître votre situation actuelle :

[www.agricollectif.fr/diagnostic](http://www.agricollectif.fr/diagnostic)

Plus vous serez accompagnés tôt, plus vous aurez de possibilité de trouver des solutions.

## Guichet unique cellule Réagir Charente

# 05 45 24 49 59

regair@charente.chambagri.fr

Pour plus d'informations,  
flashez le QR code ci-contre ou  
rendez-vous sur :  
[www.charente.chambre-agriculture.fr/  
mon-exploitation/des-difficultes-  
sur-mon-exploitation-regair](http://www.charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/des-difficultes-sur-mon-exploitation-regair)



## Partenaires



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

